La gestion des avoirs :

Les avoirs peuvent être utilisés de deux façons :

L'avoir sur un ticket.

Si vous avez fait une erreur vous pouvez générer un avoir à partir de la liste des tickets. Un contre-ticket reprenant toutes les lignes du ticket sera généré en recréditant les stocks et venant en déduction de votre chiffre d'affaire.

Cette fonction peut être utilisée dans le cas ou le mode de paiement du client est refusé (par exemple carte) et que vous devez annuler le ticket.



Cliquez sur 'Avoir' puis deux fois sur le ticket sur lequel vous voulez faire une avoir.

Cet avoir est un **ticket numéroté** comme les autres et apparait dans la liste des tickets et sur le 'X' et le 'Z'. Vous avez aussi la possibilité de faire un avoir seulement sur une ligne du ticket en choisissant l'option quand on vous la propose. Dans ce cas le nouvel avoir reprendra seulement les lignes que vous aurez sélectionnées.

L'avoir sur un produit :

Un client vous ramène un produit ultérieurement.

Tapez la quantité en négatif suivi de la touche * et la référence du produit (en la tapant, la choisissant dans une liste ou ne passant le code barre,...).

Exemple: -1 * Code barre ou - 2 * (Appuis sur une touche)

Le montant du ticket sera négatif :

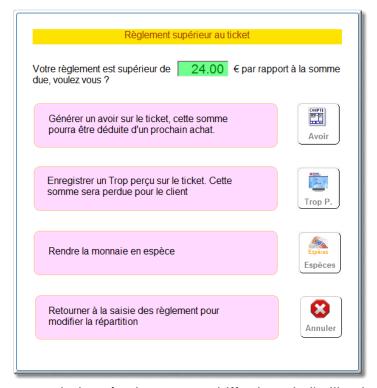
Si le client prend d'autres produits, passez-les sur le ticket de caisse. Si le montant total de son ticket est **positif**, vous l'encaissez comme un ticket normal. Il paiera la somme de ses articles mois le prix de l'article retourné.

Si le montant total du ticket est **négatif** vous avez deux possibilités.

Remboursement : Vous le remboursez immédiatement par le mode de règlement espèces. Cette somme viendra en déduction de votre caisse.

Générer un avoir: Si vous possédez une imprimante ticket et que vous avez activé le mode 'avoir code/barres' dans outils, menu client et gestion des avoirs, vous allez pouvoir générer un ticket code barre 'avoir'.

Pour encaisser votre ticket négatif, cliquez sur le mode de règlement **'F4' (autres règlements)** et cliquez sur valider sans saisie aucune somme.



Le choix de générer un ticket imprimera un ticket d'avoir avec code barre que le client devra vous présenter lors d'une prochaine visite pour déduire la somme due de ses achats futurs.

Vous pourrez déterminer une période maximum sur laquelle l'avoir sera valide. (Voir cidessous)

Il suffira de passer le code barre sur le ticket pour enregistrer la déduction de la somme due.

Pour l'équilibrage des tickets, la somme sera mise en tampon dans un article spécial et sera

contre balancée dans votre chiffre lors de l'utilisation de l'avoir.

Pour le paramétrage allez dans outils, menu client et gestion des Avoirs et trop perçus.

